

Rôle de la commission du personnel :

La commission du personnel est un petit groupe composé de membres représentatifs de tout le personnel de la Fondation Primeroche. Elle est indépendante de toute organisation politique, syndicale ou professionnelle et patronale.

Elle a pour mission de :

- Représenter le personnel auprès de la Direction ;
- Assister les membres du personnel dans leurs rapports de travail ;
- S'informer sur la vie de l'institution ;
- Emettre des préavis sur tout projet qui lui est soumis ;
- Faire des propositions de nature à améliorer les conditions et la qualité de travail dans l'institution ;
- Participer au développement de la formation du perfectionnement professionnel.

Vous avez des questions ?

Vous cherchez une solution à un problème ?

Vous avez une proposition, une requête ou un projet ?

Vous avez besoin d'un coup de main ou d'assistance ?

Nous mettrons tout en œuvre pour répondre au mieux à votre demande et cela avec la plus grande discrétion.

Pour se faire, vous pouvez utiliser le bulletin ci-dessous ou nous remettre votre demande sur simple papier libre. Vous trouverez une boîte aux lettres à votre disposition au sous-sol de l'EMS en face des vestiaires.

Vous avez également la possibilité de nous adresser un courriel à cp.primeroche@hotmail.com

En cas de litige, notre rôle n'est pas de faire l'avocat de la défense ou l'arbitre d'une des parties. Mais d'essayer ensemble de trouver une solution ou, par nos idées et par nos recherches, de permettre d'améliorer la situation.

Le Président de la Commission du Personnel



Fondation Primeroche

Bulletin / Commission du personnel

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Secteur : _____

A remettre dans la boîte aux lettres de la commission du personnel

Merci d'avance